

● (1425)

M. Trudeau: Oui, madame le Président. Je me sais pas si on peut vraiment dire que «tout est admis», mais comme le ministre et moi-même l'avons dit maintes fois à la Chambre, lorsqu'on prépare un budget, on doit considérer toute la gamme des moyens disponibles. La taxe de vente en est un; l'indexation en est un autre, de même que les impôts.

M. Nielsen: La taxe sur le pétrole en est un autre.

M. Trudeau: La taxe sur le pétrole et la taxe d'accise. Si le ministre ne considérait pas tous ces moyens pour déterminer lequel est le plus avantageux pour l'économie et pour les Canadiens, il ne ferait alors pas son travail.

M. Stevens: Réduisez les dépenses; c'est tout ce que vous avez à faire.

* * *

L'ÉNERGIE

LA HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE—LES CONSÉQUENCES NÉFASTES POUR LES CONSOMMATEURS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Celui-ci sait bien que la hausse de 2c. et demi le gallon d'essence imposée vendredi par le gouvernement aux consommateurs canadiens est liée à l'exploitation des sables bitumineux par les multinationales pétrolières et leur assure presque le prix mondial.

Étant donné que la société Imperial Oil a précisé dans sa demande d'exploitation du projet de Cold Lake—et cela, il n'y a pas si longtemps—qu'un prix de \$14.75 le baril suffirait à rentabiliser le projet, comment le gouvernement peut-il maintenant justifier d'imposer aux Canadiens un fardeau supplémentaire d'un million de dollars par jour qui contribue à porter le prix du pétrole à \$36 le baril? Comment le gouvernement en est-il arrivé à ce chiffre? Pourquoi impose-t-il un tel fardeau aux consommateurs canadiens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, le problème soulevé par le chef néo-démocrate a un double aspect. La taxe n'est pas perçue pour aider les multinationales mais pour assurer que les consommateurs canadiens qui achètent du pétrole provenant de l'exploitation Syncrude soient dédommés lorsqu'ils paient le prix international.

Une voix: Comment?

M. Trudeau: C'est la même raison qui explique la subvention versée aux pétroles importés de l'étranger. De même, nous prévoyons des versements de dédommagement pour le pétrole Syncrude parce que son prix de revient est plus élevé. Le gouvernement a établi cette politique lorsqu'il était au pouvoir, il y a environ cinq ans, je crois. Voilà donc pour la raison d'être de la taxe.

Pourquoi l'imposons-nous à ce moment-ci? Parce que la nouvelle politique, qui faisait partie du programme électoral du gouvernement et qu'il est en train de négocier avec les provinces, n'a pas encore été adoptée. Mais je puis donner au chef néo-démocrate l'assurance—ce qu'il sait déjà d'ailleurs—que lorsque nous l'adopterons, nous aurons des prix composites car nous n'avons aucune intention de payer au cours mondial un pétrole dont le prix de revient y est bien inférieur. Le moment venu, nous aurons, j'espère, au moins l'appui des

Questions orales

néo-démocrates, ce dont je doute cependant car ils jouent habituellement sur tous les tableaux.

M. Broadbent: Madame le Président, je peux dire à la Chambre que celui que nous écoutons est passé maître dans l'art de répondre. Au cours de la campagne électorale, le premier ministre s'est égosillé à répéter partout qu'un gouvernement libéral fixerait le prix du pétrole de manière que le coût de remplacement comprenne le coût de production et un profit raisonnable, si j'ai bien compris les libéraux pour une fois, comme semblent en témoigner les hochements de tête du premier ministre.

Si cette politique vaut toujours, le premier ministre peut-il nous dire quel est le coût de remplacement du pétrole extrait des sables bitumineux et comment ce coût est déterminé, ou est-ce que le gouvernement n'a d'autre justification pour cette taxe qu'il a imposée vendredi que la possibilité de profits additionnels injustifiés pour les multinationales intéressées?

M. Trudeau: Madame le Président, je remercie le député de me qualifier de maître. Je ne mérite pas cet honneur puisque, de toute évidence, je n'ai pas réussi à lui faire comprendre quelque chose de fort simple. Nous appliquons une politique de fixation des prix qui a été établie il y a quelques années par notre gouvernement.

Au cours de la campagne, nous avons exprimé notre désir de modifier cette politique. C'est justement pour y arriver que nous sommes maintenant en pourparlers surtout avec les gouvernements des provinces productrices de pétrole. Comme nous n'y sommes pas encore parvenus, nous continuons à appliquer cette politique qui nous engage sous conditions à payer les prix mondiaux à la société Syncrude. Je répète que nous n'avons pas encore réussi à présenter notre nouvelle politique parce que nous sommes encore en pourparlers et en discussions avec les gouvernements provinciaux.

● (1430)

Je m'explique: quand la nouvelle politique sera présentée, avec l'accord des gouvernements des provinces nous l'espérons, alors, le genre de préoccupations mentionnées par le député ne seront plus justifiées car nous aurons une politique de fixation des prix laquelle, il est à espérer, saura nous rallier le NPD. Si je ne m'abuse, au cours de la campagne électorale, nous préconisons plus ou moins la même chose à ce sujet. Même les conservateurs le reconnaissent. J'espère que les néo-démocrates reconnaîtront également en toute humilité qu'ils ne nous suivaient pas de loin au cours de la campagne électorale.

Des voix: Bravo!

M. Trudeau: Madame le Président, nous remarquons tous de ce côté-ci que le député de Broadview affiche un grand sourire. Il anticipe avec plaisir la possibilité pour son parti de s'allier au nôtre dans ce débat.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Le premier ministre a bien compris quand j'ai dit qu'il était passé maître, mais il n'a pas entendu le reste. J'ai dit qu'il était passé maître dans l'art de donner des réponses vides de sens et dans l'art de la vanité, et il vient de nous en donner la preuve aujourd'hui même.